PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
2017-2018

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE
2016-2017

Le 31 mars 2017

Commission de la représentation électorale du Québec

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

© Directeur général des élections du Québec et Commission de la représentation électorale du Québec, 2017
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-78020-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-78021-2 (version PDF)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
2017-2018

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE
2016-2017

Le 31 mars 2017

Commission de la représentation électorale du Québec

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Table des matières

Introduction **1**

Section 1

Prévisions budgétaires du Directeur général des élections (DGE) et de la Commission de la représentation électorale (CRE) 2017-2018 ..... **3**

1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017 7

1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017 (DGE-élément 01) 9

1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017 (CRE-élément 02) 13

1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017 (DGE-élément 03) 15

Section 2

Rapport financier préliminaire du Directeur général des élections (DGE) et de la Commission de la représentation électorale (CRE) 2016-2017 – Dépenses estimées au 31 mars 2017 ..... **23**

2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017 25

2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017 (DGE-élément 01) 27

2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017 (CRE-élément 02) 31

2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017 (DGE-élément 03) 33

Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (RLRQ, c. E-3.3), le Directeur général des élections (DGE) et la Commission de la représentation électorale (CRE) remettent au président de l'Assemblée nationale leurs prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017-2018.

Outre les prévisions budgétaires, le DGE et la CRE sont tenus de fournir aux membres de la commission parlementaire un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2017. Les informations utilisées, pour la production de ce document, sont tirées des rapports financiers au 28 février 2017 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2017.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Toutefois, l'étude en commission parlementaire des prévisions budgétaires de la CRE n'a pas lieu lorsque la procédure de délimitation des circonscriptions est en cours. Dans ce cas, le seul dépôt à l'Assemblée nationale des prévisions budgétaires de la Commission tient lieu d'approbation (réf. article 547 de la Loi électorale).

Enfin, mentionnons que dans les trois mois qui suivent la publication de la liste des circonscriptions à la *Gazette officielle du Québec*, la CRE doit remettre au président de l'Assemblée nationale un rapport des dépenses reliées à la délimitation de ses circonscriptions (réf. article 548 de la Loi électorale). Ce rapport sera transmis d'ici le 1er juin 2017.

Section 1

Prévisions budgétaires du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec 2017-2018

Le total des prévisions budgétaires des dépenses 2017-2018 contenues dans ce rapport, soit 50 070 300 $, correspond à celui que le DGE et la CRE ont fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier 2017-2018, aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se retrouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2017-2018*, réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au **Programme 03 – Administration du système électoral**, lequel comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- **Élément 03 – Activités électorales.**

À l'élément 01 – Gestion interne et soutien, nous trouvons les prévisions des dépenses reliées à la gestion interne du Directeur général des élections du Québec ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le DGE fournit à la CRE toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, soit les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

La Commission procède à une nouvelle délimitation des circonscriptions après la deuxième élection générale provinciale qui suit la dernière délimitation (réf. article 19 de la Loi électorale). À cet effet, la CRE a présenté sa proposition de délimitation, le 17 mars 2015, par le dépôt de son rapport préliminaire à l'Assemblée nationale. En avril et en mai 2015, dix auditions publiques ont été tenues à travers le Québec. Cette proposition a également été soumise à la considération de la Commission de l'Assemblée nationale lors d'une consultation tenue au parlement les 12, 13 et 15 septembre 2016. Par la suite, les travaux de la CRE se sont poursuivis et le second rapport a été déposé à l'Assemblée nationale le 7 février 2017. À la suite du débat limité à cinq heures tenu à l'Assemblée nationale, la CRE a établi la délimitation définitive et sa décision a été publiée à la *Gazette officielle du Québec* le 2 mars dernier. La nouvelle carte entrera en vigueur au moment de la dissolution de l'Assemblée nationale pour la tenue d'une élection générale.

À l'élément 02 – Commission de la représentation électorale, les prévisions budgétaires tiennent compte des crédits qui sont nécessaires à la production du rapport final faisant état de la liste des circonscriptions et de ses délimitations, à l'impression de la nouvelle carte électorale provinciale, à la réalisation des responsabilités administratives et à l'avancement des travaux de délimitation des territoires des commissions scolaires. Des crédits sont également prévus pour absorber les dépenses résiduelles reliées aux travaux de délimitation des territoires municipaux.

Prévisions budgétaires du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec 2017-2018

À l'élément 03 – Activités électorales, sont prévues les dépenses reliées à la tenue d'activités électorales et de certains projets spéciaux. Il est important de noter que les sommes inscrites à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif puisqu'elles pourraient être modifiées si des mandats ou des événements imprévus survenaient en cours d'exercice dans le domaine électoral.

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires : par catégorie de dépenses, pour l'élément 01; par projet et catégorie de dépenses, pour l'élément 02; et par activité électorale et catégorie de dépenses, pour l'élément 03.

Le présent budget de 50 070 300 $ est supérieur à celui de l'an dernier qui était de 41 965 000 $. Il correspond à l'enveloppe budgétaire transmise en décembre 2016 par le Secrétariat du Conseil du trésor.

L'augmentation globale du budget de 8 105 300 $ est le résultat de réaménagements budgétaires et des dépenses non récurrentes prévues en lien avec la réalisation des activités entourant la tenue des élections générales municipales du 5 novembre 2017 (3 M$) et pour la préparation des prochaines élections générales provinciales prévues le 1er octobre 2018 (5 M$). La loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe a été adoptée en juin 2013. Le moment de la tenue des élections générales étant plus prévisible dans le temps, le DGE est donc en mesure de mieux prévoir ses besoins budgétaires pour la préparation et la tenue de ces élections. Ainsi, des crédits non récurrents ont été prévus, notamment pour réaliser certaines activités préparatoires et pour procéder au réapprovisionnement en matériel électoral et en équipement informatique au cours de cette année préélectorale.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	19 131 000	0	0	19 131 000
Personnel occasionnel	1 264 000	0	1 853 500	3 117 500
Personnel électoral	0	0	1 673 900	1 673 900
Honoraires des commissaires	0	10 200	0	10 200
Total partiel	**20 395 000**	**10 200**	**3 527 400**	**23 932 600**
Fonctionnement				
Frais de déplacement	128 800	21 100	376 200	526 100
Services de télécommunication	308 700	0	50 900	359 600
Publicité et promotion	275 000	17 000	3 061 500	3 353 500
Services professionnels	1 980 100	16 900	197 700	2 194 700
Formation, congrès et cotisations	149 600	0	0	149 600
Services de nature technique	2 073 600	13 700	911 100	2 998 400
Taxes foncières, assurances et autres	281 800	0	0	281 800
Location de biens meubles et immeubles	1 571 700	2 000	125 900	1 699 600
Fournitures et autres dépenses	418 800	0	2 199 000	2 617 800
Amortissement	700 000	0	550 000	1 250 000
Total partiel	**7 888 100**	**70 700**	**7 472 300**	**15 431 100**
Transfert				
Support	0	0	10 706 600	10 706 600
Total partiel	**0**	**0**	**10 706 600**	**10 706 600**
TOTAL	**28 283 100**	**80 900**	**21 706 300**	**50 070 300**

Effectif total du programme	277	0	0	277

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	700 000	0	1 000 000	1 700 000
TOTAL	**700 000**	**0**	**1 000 000**	**1 700 000**

Section 1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Les informations financières apparaissant dans ce document démontrent certains écarts entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et celles de 2016-2017.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

  Les prévisions budgétaires des dépenses 2017-2018, s'élevant à 28 283 100 $, sont inférieures de 121 800 $ à celles de 2016-2017 (réf. page 9). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ l'augmentation des budgets consacrés à la masse salariale du personnel permanent (0,4 M$);

  ◊ la hausse du budget consacré à la publicité et promotion (0,1 M$);

  ◊ la diminution des dépenses de services professionnels (0,2 M$), de services de nature technique (0,2 M$) et de l'amortissement (0,3 M$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

  Les prévisions budgétaires des dépenses 2017-2018 de la Commission de la représentation électorale, s'élevant à 80 900 $, sont inférieures de 103 100 $ à celles de 2016-2017 (réf. page 13). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ la diminution du coût des travaux à l'égard de la délimitation des circonscriptions électorales provinciales (68 800 $) et des municipalités (82 200 $), puisque les travaux sont presqu'entièrement complétés;

  ◊ l'augmentation du coût des travaux (46 900 $) à l'égard de la délimitation du territoire des commissions scolaires, en vue des élections scolaires de novembre 2018.

- **Élément 03 – Activités électorales**

  Les prévisions budgétaires des dépenses 2017-2018, s'élevant à 21 706 300 $, sont supérieures de 8 330 200 $ à celles de 2016-2017 (réf. page 15). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ l'augmentation du budget non récurrent consacré à la préparation des élections générales provinciales (5 M$) prévues en 2018 et à la tenue des élections municipales (2,7 M$) prévues en novembre 2017.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2017-2018 ❶	Prévisions budgétaires 2016-2017 ❷	Écarts ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	19 131 000	18 750 000	381 000
Personnel occasionnel	1 264 000	1 245 000	19 000
Total partiel	**20 395 000**	**19 995 000**	**400 000**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	128 800	144 000	(15 200)
Services de télécommunication	308 700	292 700	16 000
Publicité et promotion	275 000	164 000	111 000
Services professionnels	1 980 100	2 133 700	(153 600)
Formation, congrès et cotisations	149 600	178 500	(28 900)
Services de nature technique	2 073 600	2 257 300	(183 700)
Taxes foncières, assurances et autres	281 800	273 200	8 600
Location de biens meubles et immeubles	1 571 700	1 540 700	31 000
Fournitures et autres dépenses	418 800	465 800	(47 000)
Amortissement	700 000	960 000	(260 000)
Total partiel	**7 888 100**	**8 409 900**	**(521 800)**
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**28 283 100**	**28 404 900**	**(121 800)**

Effectif total du programme	277	277	0

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	700 000	1 400 000	(700 000)
TOTAL	**700 000**	**1 400 000**	**(700 000)**

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Personnel permanent	381 000
Personnel occasionnel	19 000
Total partiel	**400 000**
Fonctionnement	
Frais de déplacement	(15 200)
Services de télécommunication	16 000
Publicité et promotion	111 000

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent **381 000 $**

Le budget de 19 131 000 $ correspond à la rémunération de 259 postes permanents.

L'écart est attribuable principalement à l'indexation anticipée de la masse salariale.

Rémunération du personnel occasionnel **19 000 $**

Le budget de 1 264 000 $ représente la masse salariale des 18 ETC servant au remplacement des effectifs permanents, absents pour maladies, congés parentaux ou autres, au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

Frais de déplacement **(15 200 $)**

L'écart s'explique par la diminution des budgets consacrés aux déplacements au Québec.

Services de télécommunication **16 000 $**

Le budget de 308 700 $ comprend les dépenses reliées aux communications informatiques et téléphoniques.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation de la dépense prévue à la suite du remplacement du système téléphonique du Centre de renseignements.

Publicité et promotion **111 000 $**

Le budget de 275 000 $ servira à la mise en œuvre des stratégies de communication qui visent notamment à sensibiliser les jeunes sur l'importance d'exercer leur droit de vote et à promouvoir l'importance de vérifier son inscription à la liste électorale.

L'écart s'explique par la décision d'intensifier les actions en année préélectorale, pour s'assurer que les messages soient diffusés plus largement.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Services professionnels	(153 600)
Formation, congrès et cotisations	(28 900)
Services de nature technique	(183 700)

Notes explicatives

Services professionnels (153 600 $)

Le budget de 1 980 100 $ servira principalement à la rémunération de ressources externes spécialisées en informatique, à l'entretien et à l'amélioration des systèmes, à la sécurité informatique, à l'entretien de la liste électorale permanente (LEP) et à l'achat de données du Service québécois de changement d'adresse (SQCA).

L'écart s'explique principalement par une diminution des besoins prévus en ressources externes, spécialisées en informatique pour l'entretien et l'amélioration des systèmes.

Formation, congrès et cotisations (28 900 $)

Le budget de 149 600 $ servira principalement à la formation des employés et des gestionnaires.

L'écart s'explique principalement par le fait que les cotisations professionnelles des avocats, qui sont des avantages imposables, sont maintenant considérées dans la rémunération.

Services de nature technique (183 700 $)

Le budget de 2 073 600 $ comprend les dépenses d'impression, de poste et de messagerie, les frais d'entretien de l'édifice René-Lévesque et des locaux loués ainsi que les dépenses reliées aux plans de support informatique en lien avec les équipements et les logiciels.

L'écart s'explique principalement par la diminution du budget prévu pour le réaménagement et les rénovations de l'édifice René-Lévesque (326 000 $) et par l'augmentation prévue des budgets consacrés aux plans de services reliés au matériel et aux logiciels (187 000 $).

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Taxes foncières, assurances et autres	8 600
Location de biens meubles et immeubles	31 000
Fournitures et autres dépenses	(47 000)
Amortissement	(260 000)
Total partiel	**(521 800)**
Transfert	
Support	0
Total partiel	**0**
TOTAL	**(121 800)**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(700 000)
TOTAL	**(700 000)**

Notes explicatives

Taxes foncières, assurances et autres **8 600 $**

Le budget de 281 800 $ comprend les dépenses reliées aux taxes municipales et scolaires ainsi que la prime d'assurance responsabilité civile.

L'écart est non significatif.

Location de biens meubles et immeubles **31 000 $**

Un budget de 1 571 700 $ est prévu pour le loyer du 990, de Bourgogne (941 000 $), du Centre de distribution Roger-Lefrançois (CDRL) (453 000 $) ainsi que pour la location d'équipement (177 700 $).

L'écart est non significatif.

Fournitures et autres dépenses **(47 000 $)**

Le budget de 418 800 $ comprend les dépenses d'achat en fournitures et en matériel non capitalisables, en logiciels et licences ainsi qu'en frais d'électricité.

L'écart s'explique principalement par la diminution prévue des budgets consacrés aux logiciels, licences et matériel informatique non-capitalisables (30 000 $).

Amortissement **(260 000 $)**

L'écart est principalement dû à la fin de la période d'amortissement d'équipements informatiques avant la clôture de l'exercice 2017-2018.

Immobilisations **(700 000 $)**

Le budget de 700 000 $ servira principalement au renforcement des infrastructures technologiques et à l'instauration d'un plan de reprise informatique

Section 1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2017-2018 ❶	Prévisions budgétaires 2016-2017 ❷	Écarts ❶ - ❷
Commission de la représentation électorale			
Administration	6 300	5 300	1 000
CRE – Provincial	25 200	94 000	(68 800)
CRE – Municipal	2 500	84 700	(82 200)
CRE – Scolaire	46 900	0	46 900
TOTAL	**80 900**	**184 000**	**(103 100)**

Ventilation du budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2017-2018 ❶	Prévisions budgétaires 2016-2017 ❷	Écarts ❶ - ❷
Rémunération			
Honoraires des commissaires	10 200	20 400	(10 200)
Total partiel	**10 200**	**20 400**	**(10 200)**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	21 100	27 000	(5 900)
Publicité et promotion	17 000	25 000	(8 000)
Services professionnels	16 900	31 000	(14 100)
Services de nature technique	13 700	76 700	(63 000)
Location de biens meubles	2 000	3 900	(1 900)
Total partiel	**70 700**	**163 600**	**(92 900)**
TOTAL	**80 900**	**184 000**	**(103 100)**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Section 1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
Administration	1 000
CRE – Provincial	(68 800)
CRE – Municipal	(82 200)
CRE – Scolaire	46 900
TOTAL	**(103 100)**

Notes explicatives

Administration **1 000 $**

L'écart est non significatif.

CRE – Provincial **(68 800 $)**

Les travaux de la CRE – Provincial consistent à effectuer la délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

Le budget de 25 200 $ servira principalement à la publication du rapport final portant sur la nouvelle carte électorale provinciale.

CRE – Municipal **(82 200 $)**

Les travaux de la CRE – Municipal consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, lorsque cela est requis, à établir les cartes électorales de municipalités.

Le budget de 2 500 $ servira pour absorber des dépenses résiduelles reliées aux travaux de l'année 2016-2017.

CRE – Scolaire **46 900 $**

Les travaux de la CRE – Scolaire consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires en circonscriptions électorales et, lorsque cela est requis, à établir les cartes électorales de commissions scolaires.

Le budget de 46 900 $ servira principalement à la tenue d'auditions publiques et à la publication dans les journaux, d'avis relatifs à la division du territoire. Des réunions des commissaires sont également prévues.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2017-2018 ❶	Prévisions budgétaires 2016-2017 ❷	Écarts ❶ - ❷
Activités électorales			
Table citoyenne	235 000	0	235 000
Vérification 20 ans	135 800	0	135 800
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	275 800	230 300	45 500
Comité des DS	16 900	33 600	(16 700)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	83 900	230 400	(146 500)
Formation pour les activités électorales	70 000	290 300	(220 300)
Mandats ad hoc	5 400	10 600	(5 200)
Rencontres des DS avec le DGE	0	37 600	(37 600)
Rencontre de mise à niveau	239 500	0	239 500
Mise à jour des sections de vote	44 800	7 600	37 200
Commission permanente de révision	130 700	161 800	(31 100)
Avis sur le financement politique	80 000	55 100	24 900
Enquêtes et poursuites	1 022 200	876 800	145 400
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	3 000 000	288 100	2 711 900
▪ Élections scolaires	109 700	4 500	105 200
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections	5 000 000	0	5 000 000
Amortissement	550 000	625 000	(75 000)
Total partiel	**10 999 700**	**2 851 700**	**8 148 000**
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 469 600	9 349 400	120 200
Appariement annuel	1 165 000	1 100 000	65 000
Frais de vérification des partis politiques	72 000	75 000	(3 000)
Total partiel	**10 706 600**	**10 524 400**	**182 200**
TOTAL	**21 706 300**	**13 376 100**	**8 330 200**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 000 000	800 000	200 000
TOTAL	**1 000 000**	**800 000**	**200 000**

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2017-2018 ❶	Prévisions budgétaires 2016-2017 ❷	Écarts ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel occasionnel	1 853 500	977 100	876 400
Personnel électoral	1 673 900	500 900	1 173 000
Total partiel	**3 527 400**	**1 478 000**	**2 049 400**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	376 200	287 600	88 600
Services de télécommunication	50 900	82 000	(31 100)
Publicité et promotion	3 061 500	145 500	2 916 000
Services professionnels	197 700	60 900	136 800
Services de nature technique	911 100	67 200	843 900
Location de biens meubles et immeubles	125 900	86 300	39 600
Fournitures et autres dépenses	2 199 000	19 200	2 179 800
Amortissement	550 000	625 000	(75 000)
Total partiel	**7 472 300**	**1 373 700**	**6 098 600**
Transfert			
Support	10 706 600	10 524 400	182 200
Total partiel	**10 706 600**	**10 524 400**	**182 200**
TOTAL	**21 706 300**	**13 376 100**	**8 330 200**

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Table citoyenne	235 000
Vérification 20 ans	135 800
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	45 500

Notes explicatives

Table citoyenne **235 000 $**

La table citoyenne est un nouveau comité de nature consultative qui sera formé d'électrices et d'électeurs du Québec. Le comité fournira des conseils, des suggestions et des avis au directeur général des élections sur des questions se rapportant à l'administration des élections, à l'application des lois électorales et aux enjeux touchant le système électoral québécois.

Le budget de 235 000 $ servira à la diffusion de l'appel de candidatures, à la rémunération des membres ainsi qu'au remboursement des frais de déplacement.

Vérification 20 ans **135 800 $**

Vérification 20 ans est un mandat spécial initié par le directeur général des élections et mis en place pour répondre à une demande solidaire des chefs de parti afin d'apporter un éclairage public sur le financement politique des vingt dernières années (1996-2016).

Le budget de 135 800 $ servira à couvrir les frais de rémunération des ressources temporaires additionnelles ainsi que les frais de déplacement.

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) **45 500 $**

Le budget de 275 800 $ servira à maintenir un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace à leur résidence et à les rémunérer 24 heures dans l'année.

L'écart s'explique par la diminution prévue des coûts des services de télécommunication (32 000 $) à la suite du changement d'équipement utilisé et de l'augmentation du nombre d'heures rémunérées pendant l'année, passant de 12 heures à 24 heures (74 300 $) en raison des communications plus fréquentes nécessaires en année préélectorale et du temps consacré à la mise à jour des connaissances.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Comité des DS	(16 700)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	(146 500)
Formation pour les activités électorales	(220 300)
Mandats ad hoc	(5 200)
Rencontres des DS avec le DGE	(37 600)

Notes explicatives

Comité des DS (16 700 $)

Le budget de 16 900 $ servira à organiser une rencontre avec neuf DS afin de les consulter sur les pratiques, les processus et les nouveautés mis en place.

L'écart s'explique par le fait qu'une seule rencontre est prévue au cours de 2017-2018 comparativement à deux en 2016-2017.

Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) (146 500 $)

Le budget de 83 900 $ servira à sélectionner les DS et leurs DAS dans 20 circonscriptions.

L'écart s'explique par le fait que l'on prévoit 20 circonscriptions en concours au cours de 2017-2018 comparativement à 52 en 2016-2017.

Formation pour les activités électorales (220 300 $)

Un budget de 70 000 $ est prévu pour couvrir la rémunération et les frais de déplacement pour former environ 24 nouveaux DS et DAS.

La diminution du budget s'explique par le fait que nous avions prévu, en 2016-2017, former 80 DS et DAS à la suite de leur sélection.

Mandats ad hoc (5 200 $)

Un budget de 5 400 $ est prévu pour la rémunération des DS pour les mandats spéciaux, en dehors de la période électorale.

L'écart est non significatif.

Rencontres des DS avec le DGE (37 600 $)

Les rencontres prévues en région n'ont pas eu lieu en 2016-2017.

Cette activité n'est pas reconduite en 2017-2018.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Rencontre de mise à niveau	239 500
Mise à jour des sections de vote	37 200
Commission permanente de révision	(31 100)

Notes explicatives

Rencontre de mise à niveau 239 500 $

Afin de les former sur les nouveautés, une rencontre de deux jours est prévue pour les DAS, DS et membres du réseau de soutien. Cette rencontre de mise à niveau s'adressera aux DS, DAS et membres du réseau de soutien ayant déjà agi au cours d'une élection, mais n'ayant pas reçu de formation au cours des deux dernières années.

Le budget de 239 500 $ servira à couvrir les frais de déplacement de 180 personnes ainsi qu'à leur rémunération.

Mise à jour des sections de vote 37 200 $

Le budget de 44 800 $ servira à effectuer le rééquilibrage des sections de vote dans les 125 circonscriptions électorales.

L'écart s'explique par le fait qu'en 2016-2017, un travail de délimitation n'avait été prévu que dans quatre circonscriptions.

Commission permanente de révision (31 100 $)

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision. » (réf. article 40.12.1 de la Loi électorale). Cette commission est composée de représentants des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, pour laquelle un budget de 130 700 $ est prévu pour 2017-2018.

L'écart est principalement dû à l'arrêt des travaux pendant la période électorale municipale.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Avis sur le financement politique	24 900
Enquêtes et poursuites	145 400
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	2 711 900
▪ Élections scolaires	105 200

Notes explicatives

Avis sur le financement politique **24 900 $**

Le budget de 80 000 $ représente les frais prévus pour la publication des avis sur le financement politique tel que prévu par la Loi électorale.

L'écart s'explique par l'augmentation prévue du nombre d'avis pour des candidats autorisés pour les élections partielles scolaires et en vue des élections générales scolaires en 2018.

Enquêtes et poursuites **145 400 $**

Le budget de 1 022 200 $ servira principalement la rémunération des enquêteurs de la Direction des affaires juridiques, affectés à des mandats portant sur des activités électorales ou sur le financement politique.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation prévue du nombre d'enquêteurs.

Élections municipales **2 711 900 $**

Le budget de 3 000 000 $ est relié aux responsabilités du Directeur général des élections pour les prochaines élections municipales de novembre 2017. Du personnel temporaire sera embauché afin de répondre au surcroît de travail découlant des activités supplémentaires pendant cette période (676 000 $). Des séances de formation sont prévues, principalement pour les présidents d'élection, les trésoriers des municipalités et les nouveaux représentants officiels des partis politiques (116 400 $). De plus, un budget de 2 000 000 $ est aussi prévu pour la campagne d'information.

Élections scolaires **105 200 $**

Le budget de 109 700 $ servira principalement à produire du matériel nécessaire à la campagne de communication en vue des élections générales de novembre 2018.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Budget non récurrent : ▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections	5 000 000
Amortissement	(75 000)
Total partiel	**8 148 000**
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	120 200

Notes explicatives

Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections **5 000 000 $**

Un budget de 5 000 000 $ sera consacré principalement à la réalisation d'activités préparatoires (1 280 000 $) dans les circonscriptions électorales, à l'élaboration d'une campagne d'information (650 000 $) ainsi qu'au réapprovisionnement du matériel électoral et d'équipement informatique (2 975 000 $).

Amortissement **(75 000 $)**

Un budget de 550 000 $ est prévu pour 2017-2018.

L'écart s'explique principalement par la fin de la période d'amortissement d'équipements informatiques utilisés dans le cadre des activités électorales.

Allocation annuelle aux partis politiques **120 200 $**

Le budget de 9 469 600 $ correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la Loi électorale.

Depuis l'adoption du projet de loi nº 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec, en décembre 2012 l'allocation annuelle par électeur est passée de 0,82 $ à 1,50 $, pour être indexée le 1er janvier de chaque année. Au 1er janvier 2017, l'allocation annuelle est passée à 1,56 $ par électeur. L'augmentation prévue pour 2017-2018 représente 120 200 $.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2017-2018 et les prévisions budgétaires 2016-2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Transfert	
Appariement annuel	65 000
Frais de vérification des partis politiques	(3 000)
Total partiel	**182 200**
TOTAL	**8 330 200**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	200 000
TOTAL	**200 000**

Notes explicatives

Appariement annuel **65 000 $**

Le budget de 1 165 000 $ correspond à l'appariement annuel aux contributions, lequel est versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la Loi électorale qui prévoient, à certaines conditions, le versement de montants aux entités politiques autorisées visées, en fonction des montants qui leur sont versés à titre de contribution.

L'augmentation prévue en 2017-2018 s'explique par l'augmentation anticipée des contributions versées par les électeurs aux entités politiques.

Frais de vérification des partis politiques **(3 000 $)**

Le budget de 72 000 $ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, en vertu de l'article 112 de la Loi électorale.

Immobilisations **200 000 $**

Un budget de 1 000 000 $ est prévu, principalement pour le développement de nouveaux systèmes informatiques.

Section 2

Rapport financier préliminaire du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec 2016-2017 – Dépenses estimées au 31 mars 2017

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	16 120 000	0	78 000	16 198 000
Personnel occasionnel	1 625 000	0	1 248 800	2 873 800
Personnel électoral	0	0	1 834 200	1 834 200
Honoraires des commissaires	0	19 400	0	19 400
Total partiel	**17 745 000**	**19 400**	**3 161 000**	**20 925 400**
Fonctionnement				
Frais de déplacement	103 100	17 200	168 900	289 200
Services de télécommunication	284 200	0	101 500	385 700
Publicité et promotion	161 000	2 400	122 500	285 900
Services professionnels	1 247 200	7 800	166 900	1 421 900
Formation, congrès et cotisations	110 800	0	0	110 800
Services de nature technique	1 828 800	17 800	470 100	2 316 700
Taxes foncières, assurances et autres	249 500	0	0	249 500
Location de biens meubles et immeubles	1 540 400	3 800	229 000	1 773 200
Fournitures et autres dépenses	495 000	1 600	145 600	642 200
Amortissement	938 000	0	632 000	1 570 000
Total partiel	**6 958 000**	**50 600**	**2 036 500**	**9 045 100**
Transfert				
Allocation et appariement annuel	0	0	10 519 000	10 519 000
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	0	308 800	308 800
Autres dépenses	0	0	65 600	65 600
Total partiel	**0**	**0**	**10 893 400**	**10 893 400**
TOTAL	**24 703 000**	**70 000**	**16 090 900**	**40 863 900**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	685 400	0	403 000	1 088 400
TOTAL	**685 400**	**0**	**403 000**	**1 088 400**

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées : par catégorie de dépenses, pour l'élément 01; par projet et catégorie de dépenses, pour l'élément 02; et par activité électorale et catégorie de dépenses, pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2017 sont inférieures de 3 701 900 $ aux prévisions budgétaires 2016-2017 qui étaient de 28 404 900 $ (réf. page 27). L'écart de 13 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par :

  ◊ des dépenses salariales (2,3 M$) moins élevées que prévu, attribuables à des postes permanents non pourvus durant l'exercice financier;

  ◊ des dépenses de fonctionnement moindres que les prévisions budgétaires, principalement au niveau des services professionnels (0,9 M$) et aux services de nature technique (0,4 M$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2017 sont inférieures de 114 000 $ aux prévisions budgétaires 2016-2017 qui étaient de 184 000 $ (réf. page 31). L'écart de 62 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par :

  ◊ le report à l'année 2017-2018 de la production du rapport final de la CRE - Provinciale et à l'impression du second rapport à l'interne (55 000 $);

  ◊ des dépenses de la CRE - Municipale pour la tenue de trois auditions publiques alors que six avaient été budgétées (57 400 $).

- **Élément 03 – Activités électorales**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2017 sont supérieures de 2 714 800 $ aux prévisions qui étaient de 13 376 100 $ (réf. page 33).

  Cet écart s'explique principalement par :

  ◊ le coût des élections partielles tenues dans les circonscriptions de Saint-Jérôme, de Marie-Victorin, d'Arthabaska et de Verdun (2,2 M$) ainsi que par les coûts assumés en 2016-2017 pour les élections partielles dans la circonscription de Chicoutimi (0,3 M$).

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2016-2017 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2017 ❷	Écarts ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	18 750 000	16 120 000	2 630 000
Personnel occasionnel	1 245 000	1 625 000	(380 000)
Total partiel	**19 995 000**	**17 745 000**	**2 250 000**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	144 000	103 100	40 900
Services de télécommunication	292 700	284 200	8 500
Publicité et promotion	164 000	161 000	3 000
Services professionnels	2 133 700	1 247 200	886 500
Formation, congrès et cotisations	178 500	110 800	67 700
Services de nature technique	2 257 300	1 828 800	428 500
Taxes foncières, assurances et autres	273 200	249 500	23 700
Location de biens meubles et immeubles	1 540 700	1 540 400	300
Fournitures et autres dépenses	465 800	495 000	(29 200)
Amortissement	960 000	938 000	22 000
Total partiel	**8 409 900**	**6 958 000**	**1 451 900**
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**28 404 900**	**24 703 000**	**3 701 900**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 400 000	685 400	714 600
TOTAL	**1 400 000**	**685 400**	**714 600**

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Personnel permanent	2 630 000
Personnel occasionnel	(380 000)
Total partiel	**2 250 000**
Fonctionnement	
Frais de déplacement	40 900
Services de télécommunication	8 500
Publicité et promotion	3 000
Services professionnels	886 500

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent **2 630 000 $**

L'écart de 14 % provient de postes non pourvus durant une certaine période de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel **(380 000 $)**

L'écart de 30,5 % s'explique par l'embauche plus élevée que prévu d'effectifs supplémentaires destinés au remplacement des effectifs permanents, absents pour préretraites, maladies, congés parentaux ou autres, à pallier au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

Frais de déplacement **40 900 $**

L'écart de 28,4 % s'explique par le fait que les frais de déplacement, principalement au Québec, ont été moins élevés que prévu.

Services de télécommunication **8 500 $**

L'écart de 2,9 % est non significatif.

Publicité et promotion **3 000 $**

L'écart de 1,8 % est non significatif.

Services professionnels **886 500 $**

L'écart de 41,5 % provient principalement de l'utilisation moins élevée que prévu des ressources externes spécialisées en informatique (874 000 $).

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	67 700
Services de nature technique	428 500
Taxes foncières, assurances et autres	23 700
Location de biens meubles et immeubles	300
Fournitures et autres dépenses	(29 200)
Amortissement	22 000
Total partiel	**1 451 900**
Transfert	
Support	0
Total partiel	**0**
TOTAL	**3 701 900**

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations 67 700 $

L'écart de 37,9 % s'explique par les activités de formation qui ont été moindres que prévu et par le fait que les cotisations professionnelles des avocats sont maintenant considérées dans la rémunération.

Services de nature technique 428 500 $

Ce poste budgétaire inclut les dépenses d'impression, de poste et de messagerie, les frais d'entretien de la bâtisse et les dépenses reliées aux plans de support informatique en lien avec les équipements et les logiciels.

L'écart de 19 % s'explique par le fait que certaines dépenses ont été moindres que prévu, principalement au niveau des travaux non récurrents relatifs à l'entretien de la bâtisse.

Taxes foncières, assurances et autres 23 700 $

L'écart de 8,7 % est non significatif.

Location de biens meubles et immeubles 300 $

Ce poste budgétaire comprend les loyers du Centre de distribution Roger-Lefrançois et de locaux à proximité de l'Édifice René-Lévesque afin de suppléer au manque d'espace, ainsi que les différentes locations d'équipements.

L'écart est non significatif.

Fournitures et autres dépenses (29 200 $)

L'écart de 6,3 % est non significatif.

Amortissement 22 000 $

L'écart de 2,3 % est non significatif.

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écarts
Immobilisations	714 600
Total partiel	**714 600**

Notes explicatives

Immobilisations	**714 600 $**
Acquisitions :	
• Aménagement	383 000 $
• Mobilier et équipements	36 100 $
• Équipements informatiques et logiciels	127 300 $
• Développement informatique	139 000 $
	685 400 $

L'écart s'explique principalement par le coût moins élevé que prévu des acquisitions en mobilier et en équipement (88 900 $) et en ressources informationnelles (633 700 $).

Plusieurs acquisitions prévues, liées en grande partie à l'actualisation d'un plan de reprise informatique, ont été reportées en 2017-2018.

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2016-2017 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2017 ❷	Écarts ❶ - ❷
Commission de la représentation électorale			
Administration	5 300	500	4 800
CRE – Provincial	94 000	39 000	55 000
CRE – Municipal	84 700	27 300	57 400
CRE – Scolaire	0	3 200	(3 200)
TOTAL	**184 000**	**70 000**	**114 000**

Ventilation du budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2016-2017 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2017 ❷	Écarts ❶ - ❷
Rémunération			
Honoraires des commissaires	20 400	19 400	1 000
Total partiel	**20 400**	**19 400**	**1 000**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	27 000	17 200	9 800
Publicité et promotion	25 000	2 400	22 600
Services professionnels	31 000	7 800	23 200
Services de nature technique	76 700	17 800	58 900
Location de biens meubles	3 900	3 800	100
Fournitures et autres dépenses	0	1 600	(1 600)
Total partiel	**163 600**	**50 600**	**113 000**
TOTAL	**184 000**	**70 000**	**114 000**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
Administration	4 800
CRE – Provincial	55 000
CRE – Municipal	57 400
CRE – Scolaire	(3 200)
TOTAL	**114 000**

Notes explicatives

Administration **4 800 $**

Les dépenses de l'exercice 2016-2017 couvrent principalement les frais de révision linguistique du Rapport annuel de gestion se rapportant à la CRE.

CRE – Provincial **55 000 $**

Les dépenses de l'exercice 2016-2017 comprennent les coûts reliés aux assemblées avec les commissaires, à la publication du second rapport sur la délimitation de la nouvelle carte électorale provinciale et à la publication de la décision finale à la *Gazette officielle du Québec*.

CRE – Municipal **57 400 $**

Les dépenses incluent les coûts liés aux auditions publiques tenues dans trois villes et municipalités (Racine, Varennes et Rouyn-Noranda) ainsi que ceux liés à des réunions avec les commissaires, tenues au cours de l'exercice 2016-2017.

CRE – Scolaire **(3 200 $)**

Les dépenses de 3 200 $ sont en lien avec des formations portant sur la délimitation du territoire scolaire, tenues au cours de l'exercice 2016-2017.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2016-2017 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2017 ❷	Écarts ❶ - ❷
Activités électorales			
Vérification 20 ans	0	82 800	(82 800)
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	230 300	257 200	(26 900)
Comité des DS	33 600	300	33 300
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	230 400	173 600	56 800
Formation pour activités électorales	290 300	89 500	200 800
Mandats ad hoc	10 600	2 800	7 800
Rencontres DS-DGE	37 600	0	37 600
Mise à jour des sections de vote	7 600	300	7 300
Commission permanente de révision	161 800	185 700	(23 900)
Avis sur le financement politique	55 100	30 100	25 000
Enquêtes et poursuites	876 800	983 500	(106 700)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	288 100	257 800	30 300
▪ Élections scolaires	4 500	20 500	(16 000)
Amortissement	625 000	632 000	(7 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections	0	170 000	(170 000)
Élections générales du 7 avril 2014	0	88 700	(88 700)
Élections partielles du 9 novembre 2015 (Beauce-Sud, Fabre, René-Lévesque et Saint-Henri-Sainte-Anne)	0	20 100	(20 100)
Élection partielle du 11 avril 2016 (Chicoutimi)	0	337 500	(337 500)
Élections partielles du 5 décembre 2016 (Saint-Jérôme, Marie-Victorin, Arthabaska, Verdun)	0	2 173 900	(2 173 900)
Total partiel	**2 851 700**	**5 506 300**	**(2 654 600)**
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 349 400	9 334 000	15 400
Appariement annuel aux partis politiques	1 100 000	1 185 000	(85 000)
Frais de vérification des partis politiques	75 000	65 600	9 400
Total partiel	**10 524 400**	**10 584 600**	**(60 200)**
TOTAL	**13 376 100**	**16 090 900**	**(2 714 800)**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	800 000	403 000	397 000
TOTAL	**800 000**	**403 000**	**397 000**

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 03 – Activités électorales

Ventilation du budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2016-2017 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2017 ❷	Écarts ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	0	78 000	(78 000)
Personnel occasionnel	977 100	1 248 800	(271 700)
Personnel électoral	500 900	1 834 200	(1 333 300)
Total partiel	**1 478 000**	**3 161 000**	**(1 683 000)**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	287 600	168 900	118 700
Services de télécommunication	82 000	101 500	(19 500)
Publicité et promotion	145 500	122 500	23 000
Services professionnels	60 900	166 900	(106 000)
Services de nature technique	67 200	470 100	(402 900)
Location de biens meubles et immeubles	86 300	229 000	(142 700)
Fournitures et autres dépenses	19 200	145 600	(126 400)
Amortissement	625 000	632 000	(7 000)
Total partiel	**1 373 700**	**2 036 500**	**(662 800)**
Transfert			
Allocation et appariement annuel	10 449 400	10 519 000	(69 600)
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	308 800	(308 800)
Autres dépenses	75 000	65 600	9 400
Total partiel	**10 524 400**	**10 893 400**	**(369 000)**
TOTAL	**13 376 100**	**16 090 900**	**(2 714 800)**

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Vérification 20 ans	(82 800)
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	(26 900)
Comité des DS	33 300
Recrutement des DS et des DAS	56 800
Formation pour activités électorales	200 800

Notes explicatives

Vérification 20 ans (82 800 $)

Ce budget a servi principalement à rémunérer les ressources temporaires additionnelles affectées au mandat de vérification et à couvrir les frais de déplacement.

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) (26 900 $)

Ce budget a servi à rémunérer les 12 heures annuelles aux 125 DS, à maintenir les liens de communications téléphoniques et informatiques avec eux ainsi qu'à louer un espace à leur résidence.

L'écart de 11,7 % s'explique par l'achat de bornes cellulaires à la suite du changement de fournisseur de services de télécommunication, ce qui permettra des économies en frais de service à compter de 2017-2018.

Comité des DS 33 300 $

L'écart de 99,1 % s'explique par le fait qu'aucune rencontre n'a été tenue cette année alors que deux avaient été budgétées.

Recrutement des DS et des DAS 56 800 $

Le budget sert à renouveler ou à recruter des DS ainsi qu'à sélectionner des DAS.

L'écart de 24,7 % s'explique par la dépense moindre que prévu en raison du nombre moins élevé des circonscriptions en concours (42 au lieu de 52) et du fait que l'assermentation des nouveaux DS a été jumelée à la formation pour activités électorales, ce qui a permis d'économiser des frais de déplacement.

Formation pour activités électorales 200 800 $

L'écart de 69,2 % s'explique par le fait que la formation a été donnée à moins de personnes que prévu (40 au lieu de 70) et que celle-ci s'est échelonnée sur trois jours au lieu des quatre jours prévus initialement.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Mandats ad hoc	7 800
Rencontres DS-DGE	37 600
Mise à jour des sections de vote	7 300
Commission permanente de révision	(23 900)
Avis sur le financement politique	25 000
Enquêtes et poursuites	(106 700)

Notes explicatives

Mandats ad hoc **7 800 $**

L'écart de 73,6 % provient de l'utilisation moindre que prévu de la banque d'heures pour la rémunération des DS, relative à des mandats spéciaux en dehors d'une période électorale.

Rencontres DS-DGE **37 600 $**

Aucune rencontre n'a été tenue au cours de l'exercice financier.

Mise à jour des sections de vote **7 300 $**

Le travail de délimitation des sections de vote, au cours de l'exercice 2016-2017, a été moindre que prévu puisque le travail est planifié dans les 125 circonscriptions en 2017-2018, en prévision des élections générales provinciales de 2018.

Commission permanente de révision **(23 900 $)**

L'augmentation de 14,8 % de la dépense par rapport au budget provient principalement du personnel temporaire non prévu initialement qui a été embauché au cours de l'exercice, pour assurer le soutien administratif de la Commission.

Avis sur le financement politique **25 000 $**

La diminution de 45,4 % de la dépense provient des publications qui ont été moins nombreuses que prévu.

Enquêtes et poursuites **(106 700 $)**

L'écart de 12,2 % s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'enquêteurs comparativement à ce qui avait été prévu pour 2016-2017 (105 100 $).

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
• Élections municipales	30 300
• Élections scolaire	(16 000)
Amortissement	(7 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections	(170 000)
Élections générales du 7 avril 2014	(88 700)
Élections partielles du 9 novembre 2015 (Beauce-Sud, Fabre, René-Lévesque et Saint-Henri–Sainte-Anne)	(20 100)

Notes explicatives

Élections municipales **30 300 $**

L'écart de 10,5 % provient principalement des économies encourues sur le budget de publicité et promotion (44 000 $) et sur les frais de déplacement (22 100 $).

En contrepartie, les services professionnels, notamment pour la traduction, ont été plus élevés que prévu (25 300 $).

Élections scolaires **(16 000 $)**

L'écart provient de dépenses non budgétées pour des envois aux électeurs non-inscrits lors des élections partielles (avis en vertu de l'article 53 de la Loi sur les élections scolaires).

Amortissement **(7 000 $)**

L'écart de 1,1 % est non significatif.

Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections **(170 000 $)**

Cette dépense représente les coûts assumés au cours de l'exercice 2016-2017, pour la tenue des prochaines élections.

Élections générales du 7 avril 2014 **(88 700 $)**

Cette dépense représente les coûts résiduels assumés au cours de l'exercice 2016-2017, pour les élections générales tenues le 7 avril 2014.

Élections partielles du 9 novembre 2015 (Beauce-Sud, Fabre, René-Lévesque et Saint-Henri–Sainte-Anne) **(20 100 $)**

Cette dépense représente les coûts résiduels assumés au cours de l'exercice 2016-2017 pour les élections partielles tenues le 9 novembre 2015.

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et dépenses estimées au 31 mars 2017

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Élection partielle du 11 avril 2016 (Chicoutimi)	(337 500)
Élections partielles du 5 décembre 2016 (Saint-Jérôme, Marie-Victorin, Arthabaska, Verdun)	(2 173 900)
Total partiel	**(2 654 600)**
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	15 400
Appariement annuel aux partis politiques	(85 000)
Frais de vérification des partis politiques	9 400
Total partiel	**(60 200)**
TOTAL	**(2 714 800)**

Notes explicatives

Élection partielle du 11 avril 2016 (Chicoutimi) (337 500 $)

Cette dépense représente les coûts assumés en 2016-2017, pour l'élection partielle tenue le 11 avril 2016. Un montant de 178 300 $ a été assumé en 2015-2016.

Élections partielles du 5 décembre 2016 (Saint-Jérôme, Marie-Victorin, Arthabaska et Verdun) (2 173 900 $)

Cette dépense représente le coût des élections partielles tenues le 5 décembre 2016.

Allocation annuelle aux partis politiques 15 400 $

L'écart de 0,2 % est non significatif

Appariement annuel aux partis politiques (85 000 $)

L'écart de 7,7 % s'explique du fait que l'appariement versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la Loi électorale est lié aux revenus de contribution que recueillent les entités politiques et que les contributions prévues sont plus élevées que celles anticipées.

Frais de vérification des partis politiques 9 400 $

Ce poste budgétaire correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, en vertu de l'article 112 de la Loi électorale.

L'écart de 12,5 % est non significatif.

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écarts
Immobilisations	397 000
TOTAL	**397 000**

Notes explicatives

Immobilisations	**397 000 $**
Acquisitions :	
▪ Développement informatique	403 000 $

Des applications informatiques, en lien avec les opérations électorales et le financement politique, ont été développées à l'interne au cours de l'exercice.